

## **COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Compte-rendu de la réunion du mardi 10 septembre 2019 à 18 h 00**

**Salle de réunion de la Mission DDS aux Récollets**

### **ORDRE DU JOUR**

## **Direction Développement, services urbains & énergie**

### **Mission Développement durable et solidaire**

1. Convention de partenariat entre la Ville de Metz et l'AFAEDAM dans le cadre des éco-manifestations.
2. Points divers.

---

**Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire**

- Monsieur Guy CAMBIANICA, Adjoint au Maire, Membre titulaire
- Madame Martine NICOLAS, Conseillère Municipale, Membre titulaire
- Monsieur Franck ROGOVITZ, Chef de la Mission Développement Durable et Solidaire

**Etaient excusés :**

- Madame Béatrice AGAMENNONE, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Bérangère THOMAS, Conseillère Municipale, Membre titulaire
- Madame Marie Anne ISLER BEGUIN, Conseillère Déléguée, Membre titulaire
- Madame Doan TRAN, Conseillère Déléguée, Membre titulaire
- Madame Marylin MOLINET, Conseillère Déléguée, Membre suppléant

M. DARBOIS ouvre la séance à 18 h 00 en excusant les membres ne pouvant pas être présents.

## **Point 1 - Convention de partenariat entre la Ville de Metz et l'AFAEDAM dans le cadre des éco-manifestations.**

Metz est une ville engagée pour le développement durable et solidaire depuis de nombreuses années. Son Agenda 21 – 3<sup>ème</sup> génération (2018-2030) et la tenue récente du G7 de l'environnement et des Océans en mai 2019 ont été l'occasion pour la ville de Metz de mobiliser tous les organisateurs et les partenaires d'évènements (modestes ou importants) afin de les inciter à la mise en place d'évènements écoresponsables.

Animations culturelles, festivals, compétitions sportives, spectacles en tout genre, chaque année de nombreuses manifestations sont organisées à Metz autour de thématiques très variées. Réunissant ponctuellement un grand nombre de participants sur un même lieu, ces évènements sont susceptibles de générer des impacts non négligeables sur l'environnement et, notamment la production de déchets.

Ainsi, la mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement devient primordiale dans la gestion écoresponsable des manifestations.

En réponse à cet enjeu, la Ville de Metz déploie une démarche globale qui comprend une charte, un guide des éco-manifestations ainsi que la mise à disposition au profit des différents organismes organisateurs d'évènements sur le territoire messin d'un kit éco-manifestations composé de gobelets réutilisables et de cendriers de poche.

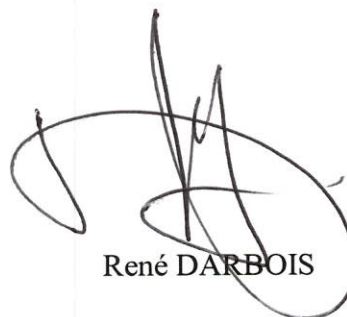
L'AFAEDAM, organisme à vocation sociale et sociétale, a souhaité s'associer à cette démarche, et a donc proposé la mise en place d'une action partenariale au travers de la gestion desdits kits.

Une convention de partenariat avec l'AFAEDAM a été proposée en ce sens.

Avis favorable de la commission.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur DARBOIS lève la séance à 18 h 45.

Le Président de la Commission :



René DARBOIS